

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE VIRIEU LE GRAND**

**Séance du 7 mars 2025, 18h**

*nombre de membres :*  
*afférents au*  
*conseil : 15*  
*en exercice : 15*  
*qui ont pris part à la*  
*délibération : 15*  
**15 Pour**

Date de la convocation  
03/03/2025  
Date d'affichage  
03/03/2025

**Présents :** Mme VALLIN Yvette ; Mme BOUVIER Laetitia ; M. WITKOWSKI Yves (départ à 20h30) ; Mme DEMITRES Rolande (arrivée à 18h25) ; Mme GIRERD Huguette ; M. PAILLÉ Florent ; Mme BOUCHISSE Corinne ; Mme MARIETTAZ Anne ; Mme LACHENAL Béatrice ; M. FAVRE Guy.

**Absents excusés :** M. MORNIEUX Christian (procuration donnée à PAILLÉ Florent) ; M. DONIO Frédéric (procuration donnée à VALLIN Yvette) ; M. MERINI Jean-Claude (procuration donnée à GIRERD Huguette) ; Mme CHATILLON Tiphanie (procuration donnée à WITKOWSKI Yves – départ à 20h30) ; M. SURGERE Clément (procuration donnée à DEMITRES Rolande)

**Secrétaire de séance :** Mme BOUCHISSE Corinne

**Objet de la délibération : CESSION DU TRACTEUR MC CORMICK ET DE LA LAME A NEIGE**

*Affaire n°5/2025*

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil l'approbation de l'achat d'un nouveau tracteur Mc Cormick en mai 2023 à l'entreprise Cochet.

Elle explique qu'il y a eu un malentendu avec l'entreprise sur les explications du matériel souhaité.

En effet, à sa réception en février 2024, le tracteur ne convenait pas aux besoins des employés communaux.

Un autre tracteur d'occasion a donc été acheté à l'entreprise Barbier afin de le remplacer.

Dans son offre, l'entreprise Barbier a fait une proposition de reprise pour le tracteur Mc Cormick pour la somme de 33 000 € et sa lame à neige pour un montant de 2 000 €.

Mme le Maire demande aux membres du conseil de valider la proposition de cession du tracteur Mc Cormick et de sa lame à neige à l'entreprise Barbier, pour un montant total de 35 000 €.

Le Conseil Municipal, après discussion, à la majorité :

- **ACCEPTE** la cession du tracteur Mc Cormick à l'entreprise BARBIER pour la somme de 33 000 €,
- **ACCEPTE** la cession de la lame à neige du tracteur Mc Cormick à l'entreprise BARBIER pour la somme de 2 000 €,
- **DIT** qu'une copie de la présente délibération sera transmise au Centre des Finances Publiques d'Oyonnax.

Fait et délibéré.  
Mme le Maire,

Y. VALLIN.

